

GESTION & TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

S.P.R.L.

Square François Riga, 1

1030 Bruxelles

EXPERT-CONSEIL IMMOBILIER
ETAT DES LIEUX
EXPERTISES
ESTIMATIONS
RECEPTION TRAVAUX

ADMINISTRATION DE BIENS
GERANCE IMMEUBLE
GESTION PRIVATIVE
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
ACHAT - VENTE - LOCATION

MESURAGES

REF.:

Bruxelles, le 19 Juin 2019

RESIDENCE BAUWENS

Sise Square Hoedemaekers 15-24 à 1140 BRUXELLES
Numéro d'entreprise 0.837.315.084

Deuxième séance car le quorum n'avait pas été atteint à la première séance

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES TENUE EN DATE DU 19 JUIN 2019 À 19H00

**Dans la salle de réunion de l'Epiphanie
Rue de Genève 470b à 1140 EVERE**

Préambule (votes)

Compte tenu de la modification de la loi, les votes doivent être dépouillés et le résultat communiqué à la fin de l'assemblée générale.

Tous les votes donnent lieu à un vote écrit pour les opposants et les abstentionnistes et à mains levées pour ceux qui approuvent la proposition. Cette disposition est rappelée avant chaque vote.

Les votes d'oppositions ou d'abstentions émis qui ne permettraient pas l'identification des votants seront donc considérés comme nuls.

1. Ouverture de la séance par le président du conseil de copropriété

Monsieur VANEBERG, avec l'accord unanime des copropriétaires présents ou représentés et conformément à la loi, préside l'assemblée.

1.1. Validité de l'assemblée

Les propriétaires sont présents ou représentés pour un total de 4362,5 quotités.

1.2. Désignation du secrétaire

Le secrétariat est assuré par le syndic GTI.

1.3. Désignation des scrutateurs

M. Vaneberg explique que si le quorum n'est pas atteint, l'A.G. délibérera comme le précise la loi sur les copropriétés. Le listing des présences a été vérifié par le conseil et aucun candidat ne se présente.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2018

Ce procès-verbal de l'assemblée générale 2018 n'ayant donné lieu à aucune contestation dans le délai légal, est approuvé (article 577-9§2 du code civil) à l'unanimité.

3. Rapport du conseil de copropriété

3.1. Contentieux (situation des impayés au 19.06.2019)

Le président explique que la situation du contentieux s'est nettement améliorée du fait que le syndic réagit plus vite

Impayés

Voir annexe n° 1.

3.2. Fonds de réserve - voir annexe n° 2

3.3. Interventions ponctuelles aux terrasses

Ces travaux entamés depuis plusieurs années, continueront mais il apparaît que les terrasses reprises sur la liste ne sont pas correctes. En effet il a été constaté que ce sont les ciels de terrasse qui ont été signalés endommagés. Donc ce sont les terrasses situées au-dessus qui doivent être rénovées.

Un inventaire a été réalisé. Les propriétaires concernés seront avertis à temps.

Terrasses concernées		
Appartement	Sol	Plafond
Q10	À vérifier et réparer	
Q9		Abimé
C8		Abimé
B6		Abimé
O11 (avant et arrière)	Réfection à faire	
O12 (avant et arrière)	Réfection à faire	
A7	Réfection à faire	Abimé
A8	Réfection à faire	

O13	Réfection à faire	
L9		Abimé
I1	Réfection à faire	
W3	Réfection à faire	
W2	Réfection à faire	
W4	Réfection à faire	
T8	Réfection à faire	
O10 (avant et arrière)		Abimé
S9		Plaque de béton qui se détache
S10	Réfection à faire	
A7		Abimé
X2		Abimé

3.4. Travaux de rénovation et d'étanchéité du parking extérieur

Voir point n° 9.

3.5. Sinistres

Il y a 5 sinistres en cours et la franchise est d'environ 1300 €.

4. Rapport du commissaire aux comptes

Le rapport a été envoyé avec la première convocation

4.1. Décharges

A l'unanimité des voix, l'assemblée donne décharge pour les comptes clôturés au 31.12.2018.

4.2. Reconduction de l'expert-comptable

A l'unanimité moins une voix (G8), l'assemblée marque son accord de renouveler le mandat de l'expert-comptable Monsieur LURKIN.

5. Conseil de copropriété

5.1. Démissions et élections

Monsieur VANEBERG a vendu son appartement et ne peut plus être président du Conseil de Copropriété.

Monsieur Vaneberg rappelle que deux personnes font partie du Conseil alors que la Copropriété concerne 245 appartements + toutes les surfaces commerciales. Après lecture d'un document rappelant les missions des membres du Conseil de Copropriété, Un appel est fait pour des candidatures. 3 propriétaires se présentent.

- Election des membres

- A) Madame LECOMTE - appartement I1
- B) Monsieur MATTHYS - appartement S5
- C) Monsieur TANGHE - appartement Q3
- D) Monsieur JANSSENS - appartement O11
- E) Monsieur DUSEPULCHRE - appartement S9

A l'unanimité des voix, Messieurs MATTHYS et TANGHE sont réélus. Madame LECOMTE et Messieurs JANSSENS et DUSEPULCHRE sont élus en tant que membres du conseil.

Monsieur Vaneberg rappelle que c'est le Conseil qui choisit et nomme le ou la président(e).

En cas de non-désignation, le syndic devra choisir un président extérieur à la Copropriété. Dans ce cas, toutes ses missions seront rétribuées par la Copropriété.

5.2. Mandats d'appui au syndic (volontaire)

Pas de volontaires.

6. Syndic

6.1. Décharges financière et administrative à la SPRL GTI

A l'unanimité des voix, l'assemblée donne décharge à la SPRL GTI.

6.2. Renouvellement du mandat de la SPRL GTI

A l'unanimité des voix, le mandat de la SPRL GTI est renouvelé.

7. Frais à supporter par le Fonds de réserve

Monsieur VANEBERG passe en revue les différents postes du Fonds de réserve.

▪ Fonds d'investissement parking extérieur(emprunt)	32.000 €
▪ Récupérations interventions imprévisibles	19.000 €
▪ Interventions ponctuelles terrasses et peinture plafonds	53.000 €
▪ Financement chaufferie	35.000 €
▪ Intervention parlophonie au 21	25.000 €
<hr/>	
Total	180.000 €

Le financement chaufferie se termine le 30 avril 2021.

8. Budgets 2019

8.1. Budget ordinaire et Fonds de réserve

- Budget ordinaire : inchangé (540.000 €)
- Fonds de réserve : inchangé (180.000 €)

Après discussion, l'assemblée maintient les budgets à l'unanimité des voix.

8.2. En cas de dépenses ordinaires et exceptionnelles, mandat au conseil de copropriété et au syndic d'utiliser le Fonds de réserve

A l'unanimité des voix, l'assemblée marque son accord sur cette proposition.

9. Etanchéité du parking

Monsieur VANEBERG fait l'historique des éléments qui se sont déroulés durant l'exercice 2018.

La firme RENOTEC a fait une offre complémentaire d'environ 160.00 €, ce que le conseil n'a pas accepté et la commande à RENOTEC a été annulée.

Monsieur VANEBERG a fait appel à une société qui a déjà travaillé pour la résidence BAUWENS (façade). En annexe, devis et planning de celle-ci.

Après avoir répondu à diverses questions, l'assemblée marque son accord sur ces travaux et renouvelle les mandats de Monsieur VANEBERG et de l'architecte pour suivre ce dossier.

10. Placement de calorimètres et compteurs d'eau électroniques ainsi que des vannes d'isolation

Monsieur Vaneberg explique que le changement est plus que nécessaire. Le coût des relevés pour 2018 s'élève à 16.154,02€ alors qu'avec l'installation électronique, le montant sera de 11.152,94€

En annexe, tableau reprenant les prix des nouveaux calorimètres et compteurs.

À l'unanimité des voix, l'assemblée marque son accord sur ces travaux.

11. Remplacement de la parlophonie au numéro 21 (3 devis)

Trois devis reçus des firmes PARLE-AU-PHONE, BERTIN et ZEUS.

Monsieur VANEBERG passe en revue les devis et propose de choisir la firme PARLE-AU-PHONE. L'assemblée accepte cela à l'unanimité des voix.

12. Peinture des halls au rez-de-chaussée du numéro 24 (3 devis)

- Devis de la firme DE JONGE	1315,50 € HTVA
- Devis de la firme DYMI RENOV	940 € HTVA

Même cahier de charges. L'assemblée marque son accord à l'unanimité des voix sur le devis de la firme DYMI RENOV.

13. Document « Comment éviter l'humidité dans votre logement »

Pour information.

14. Renouvellement du contrat de G4S

L'assemblée ne renouvelle pas le contrat de G4S et cela à l'unanimité des voix.

15. Modification du règlement d'ordre intérieur

Monsieur CROISIAUX demande de supprimer la taxe emménagement et déménagement (50 € par mouvement).

Après discussion, l'assemblée décide de maintenir celle-ci à la majorité des voix (4 voix contre et 1 voix abstention).

16. Fermeture terrasse local conciergerie

À l'unanimité des voix, l'assemblée marque son accord sur le placement d'une clôture au niveau de la conciergerie côté 24. Cela pour éviter le dépôt d'encombrants.

Pour rappel, la pente vers le muret appartient à la Commune et le terrain qui longe le parking extérieur appartient aux chemins de fer.

17. Placement de caméras supplémentaires afin de lutter contre les incivismes

Après avoir répondu aux diverses questions, l'assemblée refuse le placement de caméras supplémentaires à l'unanimité moins une voix (abstention).

18. Recrutement d'une concierge (nécessité étant donné la grandeur du bâtiment)

Monsieur VANEBERG communique le coût.

- A) Entretien actuel (firme) = 51.662 €
- B) Le coût d'une concierge reviendrait à 73.099 € par an

L'assemblée à la majorité des voix, vote contre le recrutement d'une concierge (une voix pour).

Divers (points à mettre à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2020)

- A) Prévoir la peinture des halls 22, 21 et 17
- B) Remplacement parlophonie au 17

N'ayant plus de points à discuter et après lecture du procès-verbal, la séance est levée.

Monsieur VANEBERG,
Président de la séance

Monsieur HERMAN,
Le syndic



APT	NOM	CLOT.16	CLOT.17	APPEL FONDS 02/18	APPEL FONDS 03/18	APPEL FONDS 04/18	APPEL FONDS 01/19	APPEL FONDS 02/19	TOTAL
1	HOANG							-729,00 €	729,00 €
6	GEIRNAERT							774,00 €	774,00 €
12 *	MUKUNA				774,00 €	774,00 €	774,00 €	774,00 €	2.322,00 €
21	AGHALARIYAN							729,00 €	729,00 €
44 *	CREEMERS	796,92 €							796,92 €
53	DEBANDE	539,29 €							539,29 €
60	HOFMAN							756,00 €	756,00 €
65	MEUNIER					765,00 €	465,00 €	1.230,00 €	
68	ANDRIES				747,00 €	747,00 €	747,00 €	2.241,00 €	
88	KADA					518,00 €	738,00 €	1.256,00 €	
121	TRICNIAUX					729,00 €		729,00 €	
127	HELAERS							738,00 €	738,00 €
133	A.P.TASCI	225,16 €							225,16 €
200	MARTIN							738,00 €	738,00 €
202	NZITA							738,00 €	738,00 €
215 *	DENIZLI	1.026,18 €	790,36 €	738,00 €		538,00 €	738,00 €	738,00 €	4.568,54 €
216	DE ARAUJO							747,00 €	747,00 €
226	VAN VEERDEGEM				360,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €	1.440,00 €
245	BAUWENS			9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	45,00 €
		1.026,18 €	2.351,73 €	747,00 €	369,00 €	2.428,00 €	4.640,00 €	9.780,00 €	21.341,91 €

* Avocat

Chèques M^o 2

ACP BAUWENS

SITUATION COMPTES AU 18/06/2019

BELFIUS

COMPTE COURANT BE55 0682 2864 0444 49.084,72 €
COMPTE EPARGNE BE52 0882 0148 0109 359.996,64 €

KBC

COMPTE COURANT BE32 4212 1306 2102 38.705,89 €
COMPTE EPARGNE BE41 4212 1306 2910 83.995,69 €



G.T.I. Herman <gtisprl@gmail.com>

Planning parking 2020

Hydrockx - Kevin Loens <info@hydrockx.be>
À : "G.T.I. Herman" <gtisprl@gmail.com>
Cc : alain.vaneberg@latribu.com

14 juin 2019 à 09:27

Bonjour

Tel que déjà stipulé: après commande écrite, nos travaux de réfection au niveau du parking ne pourront se faire avant mai 2020 afin de mettre de notre côté une météo favorable.

En effet, la coordination des différents corps de métier demande une certaine cohérence.

- Début mai 2020 : Installation du chantier et pose d'étaissons
- Démontage du revêtement en asphalte
- Evacuation des arbustes, bacs à plantes et réalisation d'une tranchée
- 2ème partie de juin 2020 : Bétonnager
- Juillet - Attente du séchage de la dalle durant un mois
- Mi-août : préparation de la dalle par grenaiillage
- Pose d'une couche d'accrocheur
- Fin août : Projection de l'étanchéité
- Septembre/octobre : travaux de finition
- Pose des gabions
- Marquage au sol

Met vriendelijke groeten,
Bien à vous,

LOENS Kevin
Assistant Manager

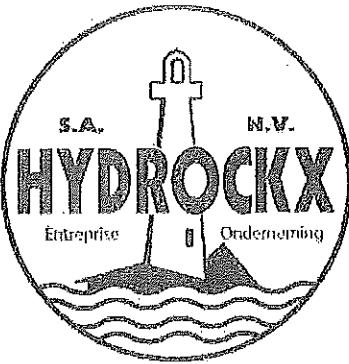
Hydrockx nv/sa
Rue du Bosquet 50-52 | B-6181 Gouy-lez-Piéton
T: +32 (0)2 203 36 00 | M: +32 (0)494 909 757



→ Visit our new website <http://www.hydrockx.be>

Tel. : 0032 (02) 203.36.00
Fax : 0032 (02) 203.38.37
info@hydrockx.be

N° ENT 0464 073 437
RPM BRUXELLES
Rue du Bosquet 50-52
6181 Gouy-Lez-Pieton



ACP BAUWENS
c/o GTI sprl

Square Fr. Riga 1
1030 Bruxelles

A l'att. de M. HERMAN

Bruxelles, le 26/03/2019

N/ REF. : PM/FV/ 1355/33
E.mail : gtisprl@gmail.com

Monsieur,

Concerne : Immeuble sis Square Servaas Hoedemaeker 17-24 à Evere

Suite à notre visites sur place en votre compagnie, nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre offre concernant le parking de la copropriété.

Par la suite, des modifications éventuelles peuvent y être apportées après un rendez-vous place.

Parking extérieur en façade arrière

- voir extrait du plan en annexe - Q.P. : 1850 m²

Réfection du parking et réalisation d'une étanchéité

Travaux préparatoires

Remarque

Avant et durant ces travaux, nous avons prévu un étançonnage de la dalle par le sous-sol.

- *Démolition du revêtement actuel en asphalte.*
- *Evacuation des décombres vers une décharge spécialisée.*
- *Démolition de la chape en ciment jusque contre la membrane d'étanchéité sur la dalle en béton.*
- *Evacuation des gravats par containers entreposés sur place.*
- *Découpe et évacuation des arbustes dans le bac à plantes face à la zone des poubelles.*
- *Démontage et évacuation complet de la maçonnerie du bac à plantes précités.*
- *Démontage du parement en pierres autour de quatre aérats le long du bac à plante.*

HYDROCKX ENTREPRISE S.A.

- Découpe des arbustes trop près de la limite du parking le long de la façade arrière.
- Réalisation d'une tranchée d'une profondeur de 30 cm le long du voile du parking le long de la façade arrière ainsi que le long du retour des anciens bacs à plante.
- Nettoyage à l'eau sous pression de la partie du mur dégagée.
- Evacuation des terres et autres déchets.
- Brossage et nettoyage du support.
- Reconstruction des éventuels aérats démontés.

Nouvelle dalle en béton en pente vers avaloirs existants – épaisseur de 8 à 10 cm selon les pentes

- Type de béton

Classe de résistance : C25/30

Type de ciment : CEM III/A 32,5 LA

Classe d'exposition : 3

Classe de consistance : S3

Calibre maximum : 14 mm

- Mise en œuvre

- Pose d'un treillis armé 150/150/8/8 mm sur écarteurs de 20 mm.
- Pose et fixation de profils pour joints de dilatation au droit des joints de la dalle existante.
- Fourniture et pose de dalles "filet d'eau" sur un lit de mortier.
- Coulage d'un béton armé.
- Après coulage de la dalle, utilisation d'un curring compound (pour empêcher le sèchement trop rapide de la surface du béton).
- TRAVAIL DE FIN DE JOURNÉE ET DE NUIT : Polissage de la dalle coule aux hélicoptères.

Remarque : une autorisation communale pour le bruit nocturne est indispensable

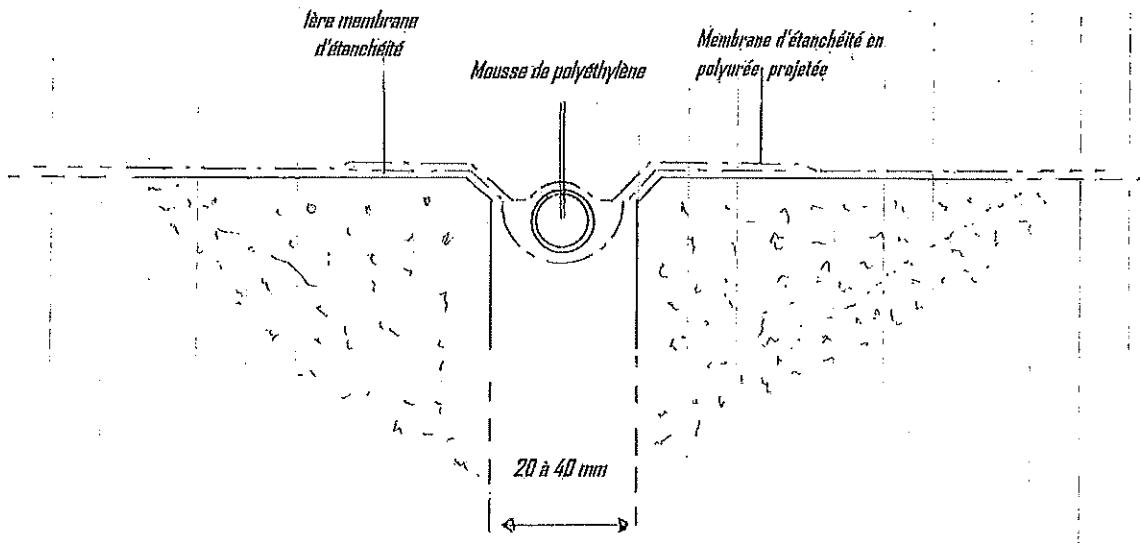
- Après la prise du béton sciage en panneaux de retrait de 3 m x 3 m.

- Temps de séchage : 28 jours.

Joint de dilatation en résine

- Ils seront renforcés par la pose d'une double membrane d'étanchéité. La première membrane, réalisée en
 - Résine polyuréthane projetée sur une bande adhésive spéciale pour résine projetée ($l = 15$ cm), ou
 - Résine polyuréthane marouflée dans un voile en polyester (joints étroits).
- Elle sera incurvée vers l'intérieur du joint. Un boudin en mousse de polyéthylène sera posé dans la courbe et recouvert par une bande adhésive spéciale pour résine projetée ($l = 15$ cm).

La couche finale réalisée en polyuréthane projetée sera alors posée en continu avec le reste de la chape d'étanchéité.



Etanchéité

- Préparation du béton

Réalisation d'un greناillage sur toute la surface.

Nettoyage et dépoussiérage du support.

- Primer d'accrochage

Pose d'une résine epoxy bi-composant non solvantée et chargée de quartz.

- Membrane d'étanchéité

Procédure d'application :

- Les deux composants sont chauffés à une température de $\pm 80^\circ$
- Application par projection avec une pression de ± 200 bars
- Polymérisation du produit endéans les 30 secondes
- Membrane d'étanchéité présentant une élongation minimale de 250 % et formant une couche unique sans joint.

- Application d'une membrane d'étanchéité de type élastomère à base de polyurée modifiée sans solvant – épaisseur 3 mm sur tout la partie horizontale de la nouvelle dalle avec un retour de ± 40 cm le long du mur du fond dégager.
- Les rehausses d'étanchéité sont fixées mécaniquement aux murs, colonnes par des solins en aluminium avec une finition aux joints souples.
- Devant les portes des box : finition par un profil métallique.
- Teinte : noire.

Travaux de finition

- Fermer la tranchée avec de la nouvelle terre.
- Fourniture et pose d'un gabion (clôture en pierres 600*50*100cm) le long de l'ancien bac à plantes.
- Marquage au sol des lignes pour emplacements.

HYDROCKX ENTREPRISE S.A.

Prix forfaitaire : € 438.500,- y compris main-d'œuvre spécialisée, produits consommés, déplacements, etc.

Remarques

- *Notre prix n'est valable que pour les quantités mentionnées et durant une période de deux mois.*
- *Toute augmentation de la surface supérieure à notre offre donne lieu à une adaptation de nos prix.*
- *Le prix n'est valable que pour les prestations pendant les jours ouvrables. En cas de prestation le week-end ou durant un jour férié, un supplément sera facturé.*
- *Tout planning doit être établi contradictoirement avec notre conducteur et doit tenir compte des intempéries éventuelles.*
- *En cours de travaux nous ne pouvons en aucun cas être tenus responsables d'infiltrations ou dégâts matériels.*
- **L'accès au parking sera interdit durant toute la durée des travaux.**

A votre charge

- *Fourniture de l'électricité 220 V / 20 A + eau de ville*
- *Accès aisement aux endroits à traiter*
- *Évacuation de tous les obstacles susceptibles de gêner notre intervention pendant la durée des travaux*
- **Paiement : dès réception des factures suivant état d'avancement**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. *Les devis et offres sont calculés sur les valeurs actuellement en vigueur des salaires, matériaux et services. En cas de modification de ces valeurs, nous nous réservons le droit d'adapter les prix proportionnellement.*
2. *Taxes : sont toujours à charge du client :*
 - toutes taxes et modifications imposées par les autorités.
 - la TVA, application et taux en vigueur (6% ou 21%).
3. *Toute réclamation concernant la facture doit nous parvenir par écrit et recommandé dans les huit jours de la facture. L'introduction d'une réclamation ne libère en aucun cas le client de ses obligations de paiement.*
4. *En cas de non-paiement, nous nous réservons le droit d'interrompre la poursuite des prestations et services. Toute facture non payée à l'échéance, portera de plein droit un intérêt de 12% l'an soit 1% par mois et sera augmentée d'une indemnité à titre de dédommagement égale à 12% du montant dû.*
5. *Certaines de nos prestations pourront faire l'objet d'une pré facturation suivie d'une facturation complémentaire en fonction des prestations réellement fournies.*
6. *Nos conditions de ventes sont seules applicables.*
7. *En cas de contestation les tribunaux de la circonscription de Bruxelles seront seuls compétents.*
8. *Le client est censé avoir pris connaissance de nos conditions générales et en avoir accepté toutes les clauses.*

Garantie

Nos travaux sont couverts par une garantie de 10 ans.

*Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions d'agrérer,
Monsieur, nos salutations distinguées.*

HYDROCKX ENT. S.A.
MOHAR Peter
Administrateur-Délégué

PARLE-AU-PHONE

SPRL

Installation & dépannage

Gérants : Debuyst Michel & Feuillet Bruno

56 avenue Emile Verhaeren

1030 Bruxelles

Téléphone : 0475 / 63 77 29

T.V.A. : 0886.402.133

BNP Fortis : BE75 0016 7339 0951

N° entrepreneur: 032600

www.parle-au-phone.be

info@parle-au-phone.be

Bruxelles, le 27 mars 2019

ACP " Résidence Bauwens 21 "

C/o G.T.I. s.p.r.l.

Monsieur P. Herman

Square François Riga, 1

1030 Bruxelles

DEVIS ;

J'ai le plaisir de vous faire part de notre offre de prix concernant les différents travaux de vidéo-parlophonie à effectuer à l'ACP « Résidence Bauwens », sise square Servaes Hoedemaekers, 21 à 1140 Bruxelles - Evere. Il est entendu qu'un acompte de 40% sera versé à la commande du travail et le solde dès réception de la facture. Notons encore que je serai seulement responsable des modifications effectuées par mes soins.

Remplacement de l'installation de vidéo-parlophonie existante, par une de marque b-Ticino - ROBUR anti-vandalisme, digitale, avec défileur numérique pour la recherche des noms.

Soit :

1) Partie commune : (Sans les postes intérieurs).

Remplacement des deux plaques d'appel existantes par deux nouvelles, encastrées « ROBUR IP54 IK10 » avec défilement des noms ou recherche par numéro pour les appartements.

Ces plaques, sont équipées d'une caméra couleur grand angle (135°), d'un module audio amplifié et d'un clavier + écran alphanumérique, rétro éclairé par LEDs.

Les dimensions en seront de 139 mm de largeur x 327 mm de hauteur et seront encastrées dans une nouvelle en alu naturel pour compenser les dimensions des anciennes.

Pose des alimentations, dérivateurs vidéo et « bus » ad hoc. La filerie sera contrôlée, simplifiée et renouvelée pour les parties défectueuses. Remplacement des colonnes montantes.

Raccordement sur les commandes existantes d'ouverture des portes.

Pour la somme hors TVA de :

Fournitures, main d'œuvre et déplacement :

18200,00 €

2) Fourniture et placement des postes intérieurs : (prix par poste et hors TVA)

Notez que les postes sont à leur place d'origine et que j'aurais donc accès à ces connexions.

<i>Poste de parlophonie à combiné (Classe 100 A12C) :</i>	65,00 €
<i>Poste de parlophonie mains libres (Classe 100 A12B) :</i>	85,00 €
<i>Moniteur vidéo mains libres, écran couleur 3,5 pouces (Classe 100V12B) :</i>	215,00 €
<i>Moniteur vidéo mains libres, écran couleur 4,3 pouces (Classe 100V12E) :</i>	310,00 €
<i>Moniteur vidéo mains libres, écran tactile 7 pouces (Classe 300V13E) :</i>	410,00 €
<i>Idem (Classe 300 V13XE) avec mémoire d'image et Wi-Fi (visible sur Smartphone) :</i>	630,00 €

Une plaque de propreté sera mise en dessous des postes, gratuitement, si nécessaire.

Une garantie de 3 ans, fourniture et main d'œuvre, vous est donnée sur l'installation.

Je dois, bien entendu, avoir accès à tous les appartements pendant toute la durée des travaux.

Pour la bonne règle veuillez me renvoyer le double de ce devis signé pour accord.

Je vous prie, Monsieur Herman, de croire en l'expression de ma sincère considération.

Michel Debuyst

FORMULAIRE REPONSE PARLO / VIDEO

A. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, les images, descriptions succinctes et prix (HORS TVA) des différents appareils.

	Parlophone de base à combiné Classe 100 A12C Réglage du volume sonore. Lampes de fonction. Arrêt automatique d'appel. Bouton de lumière/d'ouverture de porte. Ouvre-porte automatique. Couleur : blanc	Larg. 95 mm Haut. 192 mm Epaisseur 45 mm	65,00 €	Case à cocher pour votre choix <input type="checkbox"/>
	Parlophone mains-libres Classe 100 A12B Réglage du volume sonore. Pas d'arrêt automatique d'appel. Bouton de lumière/d'ouverture de porte. Ouvre-porte automatique. Couleur : blanc	Larg. 90 mm Haut. 140 mm Epaisseur 27 mm	85,00 €	<input type="checkbox"/>
	Moniteur vidéo mains-libres, écran couleurs 3,5 pouces Classe 100 V12B PAL couleur. Bouton de lumière/d'ouverture de porte. Réglage du volume sonore. Ouvre-porte automatique. Arrêt automatique d'appel. Couleur : blanc	Diagonale de l'écran 88,9 mm Larg. 140 mm Haut. 140 mm Epaisseur 27 mm	215,00 €	<input type="checkbox"/>
	Moniteur vidéo mains-libres, écran couleur 4,3 pouces Classe 100 V12E PAL couleur. Bouton de lumière/d'ouverture de porte. Réglage du volume sonore. Ouvre-porte automatique. Arrêt automatique d'appel. Couleur : blanc	Diagonale de l'écran 109,2 mm Larg. 171 mm Haut. 171 mm Epaisseur 27 mm	310,00 €	<input type="checkbox"/>
	Moniteur vidéo mains-libres, écran couleur tactile 7 pouces Classe 300 V13E PAL couleur. Bouton de lumière/d'ouverture de porte. Réglage du volume sonore. Ouvre-porte automatique. Arrêt automatique d'appel. Couleur : blanc	Diagonale de la tablette 177,8 mm Larg. 194 mm Haut. 162 mm Epaisseur 22 mm	410,00 €	<input type="checkbox"/>
	Moniteur vidéo mains-libres idem que modèle précédent avec mémoire d'images Classe 300 X13E . Identique au modèle Classe 300 V13M, avec WI-FI pour être disponible sur smartphones et tablettes Android ou iOS.	Diagonale de la tablette 177,8 mm Larg. 194 mm Haut. 162 mm Epaisseur 22 mm	630,00 €	<input type="checkbox"/>

B. Plaque intégrant la caméra et les sonnettes.

A côté de chaque sonnette, l'emplacement dans lequel une nominette transparente sera insérée. Veuillez inscrire ci-dessous le(s) nom(s) que vous voulez voir apparaître, en lettres MAJUSCULES :

..... Il appartient aux propriétaires qui louent leurs biens de prendre contact avec leurs locataires pour avoir le nom EXACT (pensez au facteur !).

C. Engagement du propriétaire.

Le propriétaire (nom et références de l'appartement figurent en haut à droite de ce formulaire) s'engage formellement à permettre l'accès de son appartement aux techniciens qui viendront installer les nouveaux modules du système de parlo/vidéophonie aux dates affichées aux valves du rez-de-chaussée de chaque immeuble. Veuillez signer avec la mention manuscrite : « pour accord ».

Le/...../2019

N° DE L'OFFRE BX-2019-02-007
 N° D'IMMEUBLE 000525
 ADRESSE DU BÂTIMENT S.HOEDEMAEKERS 15-24 1140 BRUXELLES

DATE 06/02/2019
 COORDONNEES DU GÉRANT
 C/O G.T.I. SPRL
 A l'attention de Monsieur Herman
 SQUARE FRANCOIS RIGA 1
 BE 1030 BRUXELLES

Offre de location

Location services compris – Contrat de 10 ans - Prix hors TVA

CHAUFFAGE	doprimo®	Quantité	Location annuelle/pce	Optionnel : Service Premium
	sensonice®	Quantité	Location annuelle/pce	0,40€/pce
		1019 pce(s)	3.09 €	
		pce(s)	€	

EAU	froide	Quantité	Location annuelle/pce	Optionnel : Service Premium
	chaude	Quantité	Location annuelle/pce	0,80€/pce
	domaqua®	444 pce(s)	7.09 €	
	domaqua®	443 pce(s)	7.09 €	

SERVICES COMPRIS

- ✓ La fourniture et le (rem)placement des répartiteurs
- ✓ La fourniture et le remplacement des compteurs d'eau et/ou compteurs de chaleur existants
- ✓ Le relevé et un contrôle annuel du bon fonctionnement
- ✓ Le décompte annuel
- ✓ L'envoi de tous les documents par e-mail
- ✓ La garantie de dix ans sur le matériel
- ✓ Accès gratuit par notre Portail Web

SERVICE PREMIUM

Suivi « temps réel » de l'immeuble tout au long de l'année. Analyse des consommations et alertes par les Energy Manager d'ista. Contrôle trimestriel du bon fonctionnement et des anomalies hors garanties (fuite, problème mitigeur, répartiteur démonté...) sous forme de rapports et d'offres. Planification préférentielle des interventions avec engagement de résolution dans le courant du trimestre suivant. Possibilité de décompte trimestriel (sur devis).

Le Service Premium comprend les mises à jour régulières de l'Energy + Water Analyser